

COMMUNE D'OUFFET
Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui aura lieu à la Maison communale d'OUFFET le **le mardi 18 décembre 2018 à 20H00'**.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

1. Intercommunales et autres associations où la Commune doit être représentée : désignation des représentants et déclarations facultatives d'apparentement : décision à prendre.
2. Dotation ex. 2019 à la Zone HEMECO – Approbation : décision à prendre.
3. Comptabilité fabricienne – Modification n°1 ex. 2018 de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin (Warzée) - Approbation : décision à prendre.
4. Vérification de l'encaisse du receveur au 30/09/2018 : ratification.
5. CPAS – Modification budgétaire n°2 ex. 2018 - Approbation : décision à prendre.
6. CPAS – Budget ex. 2019 - Approbation : décision à prendre.
7. CPAS – Adaptation du règlement de travail – Approbation : décision à prendre.
8. Budget communal ex. 2019 – Adoption : décision à prendre.
9. Statut pécuniaire du personnel communal – Réévaluation de la valeur faciale des chèques-repas : décision à prendre.
10. Police : divers arrêtés pris depuis le 28/11/2018 : approbation.
11. Informations : Divers.

SEANCE A HUIS CLOS :

- 1) Demandes de concession de terrain de sépulture, décisions à prendre.

Ouffet, le 10 décembre 2018.

Par le Collège,

Le Directeur général,
(S) Henri LABORY

Le Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX